



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT ADM-175-2

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, conformément à la Loi, que le Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville a adopté le règlement ADM-175-2 lors de la séance ordinaire du 11 décembre dernier.

RÈGLEMENT ADM-175-2

Règlement modifiant le règlement ADM-175 et ADM-175-1 concernant la gestion contractuelle et le contrôle budgétaire

Le règlement numéro ADM-175-2 est disponible pour consultation au bureau de la MRC ainsi que sur le site internet de la MRC

<https://mrcjardinsdenapierville.ca/votre-mrc/politiques-et-reglements/>.

Donné à Saint-Michel, ce 8e jour du mois de janvier 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Amélie Latendresse'.

Amélie Latendresse

Directrice générale et

Greffière-trésorière